



Pendant l'entre-deux tours, le gouvernement continue le passage en force à Stocamine

par Jean-François Gérard.

Publié le 22 avril 2022.

Imprimé le 24 avril 2022 à 09:40

586 visites. 3 commentaires.

Juste avant les élections, la ministre de l'Écologie Barbara Pompili a signé un nouveau décret pour démarrer le confinement définitif des déchets toxiques à Stocamine. Ces déchets pollueront la nappe phréatique d'Alsace d'autant qu'une enquête judiciaire est en cours pour vérifier quels ont été les produits entreposés.

Tous les cinq ans, les derniers jours du mandat présidentiel sont propices aux coups fourrés. Le dossier des déchets toxiques de Stocamine n'y fait pas exception, malgré les négociations tentées par Frédéric Bierry (LR), le président de la Collectivité d'Alsace (CeA).

Le ministre de la transition écologique Barbara Pompili a signé le 15 avril un décret qui dispense les

En plus des cookies strictement nécessaires au bon fonctionnement du site, nous utilisons des cookies d'analyse de l'audience. Vous pouvez les accepter ou les refuser.

J'accepte

Je refuse

Plus d'infos

En novembre, le gouvernement avait déjà [préparé le terrain en faisant voter en catimini un amendement](#) pour que l'État se porte garant de la société, sans en préciser la raison. Ces manœuvres font suite à [une décision de la cour administrative d'appel de Nancy](#) qui avait empêché le confinement des déchets dans les galeries à cause de l'absence de ces garanties financières.



Avant sa visite de la mine début 2021, la ministre Barbara Pompili avait déjà décidé de n'en retirer aucun déchet. (photo JFG / Rue89 Strasbourg)

Une enquête judiciaire pour dissimulations

Ce décret est vu comme la levée du « dernier obstacle » pour permettre l'enfouissement définitif de 42 000 tonnes de déchets industriels qui à terme entreront [en contact avec la nappe phréatique d'Alsace](#). Ce stockage devait être temporaire quand le projet a été accepté [dans les années 1990](#).

Sur le front judiciaire, le dossier Stocamine a pourtant suscité [l'ouverture d'une enquête de la gendarmerie nationale spécialisée dans les atteintes à l'environnement](#) pour vérifier la nature des déchets entreposés. D'importants soupçons de dissimulation ont entraîné une plainte suite à des témoignages [publiés sur Rue89 Strasbourg](#) et la [Badische Zeitung](#). L'association Alsace Nature espère que des enquêteurs puissent descendre au fond de la mine afin d'inspecter le contenu des sacs et barils avant les premiers barrages en béton, irréversibles, et programmés en juin. Un temps de la justice que le gouvernement n'a visiblement pas envie de respecter.

En plus des cookies strictement nécessaires au bon fonctionnement du site, nous utilisons des cookies d'analyse de l'audience. Vous pouvez les accepter ou les refuser.

J'accepte

Je refuse

Plus d'infos